



SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	Ice-Off™ Windshield Spray De-Icer - 340 g
Other means of identification	
Product Code	No. 75346 (Item# 1006379)
Recommended use	Melt ice on windshields
Recommended restrictions	None known.
Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information	
Manufactured or sold by:	
Company name	CRC Canada Co.
Address	83 Galaxy Blvd Unit 35 - 37 Toronto, ON M9W 5X6 Canada
Telephone	
General Information	416-847-7750
24-Hour Emergency (CHEMTREC)	800-424-9300 (Canada)
Website	www.crc-canada.ca
E-mail	Support.CA@crcindustries.com

2. Hazard identification

Physical hazards	Flammable aerosols Gases under pressure Physical hazards not otherwise classified	Category 1 Compressed gas Category 1
Health hazards	Acute toxicity, oral Acute toxicity, dermal Acute toxicity, inhalation Reproductive toxicity Specific target organ toxicity, single exposure (oral)	Category 3 Category 3 Category 3 Category 2 Category 1 (central nervous system, eyes)
Environmental hazards	Not classified.	
Label elements		

Signal word Danger

Hazard statement Extremely flammable aerosol. Contains gas under pressure; may explode if heated. Static accumulating flammable liquid can become electrostatically charged even in bonded and grounded equipment. Sparks may ignite liquid and vapor. May cause flash fire or explosion. Toxic if swallowed. Toxic in contact with skin. Toxic if inhaled. Suspected of damaging fertility. Causes damage to organs (central nervous system, eyes) by ingestion.

Precautionary statement
Prevention

Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Ground and bond container and receiving equipment. These alone may be insufficient to remove static electricity. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe the mist or vapor. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

Response	IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER/doctor. Rinse mouth. IF ON SKIN: Wash with plenty of water. Call a POISON CENTER/doctor if you feel unwell. Take off immediately all contaminated clothing and wash it before reuse. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Call a POISON CENTER/doctor. In case of leakage, eliminate all ignition sources.
Storage	Keep container tightly closed. Store locked up. Protect from sunlight. Store in a well-ventilated place. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/122°F.
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Other hazards	None known.
Supplemental information	None.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
methanol		67-56-1	80 - 100
carbon dioxide		124-38-9	3 - 7
water		7732-18-5	3 - 7

The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret. All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Oxygen or artificial respiration if needed. Do not use mouth-to-mouth method if victim inhaled the substance. Induce artificial respiration with the aid of a pocket mask equipped with a one-way valve or other proper respiratory medical device. Call a POISON CENTER or doctor/physician.
Skin contact	Take off immediately all contaminated clothing. Wash off with soap and water. Get medical advice/attention if you feel unwell. Wash contaminated clothing before reuse.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Call a physician or poison control center immediately. Rinse mouth. Do not induce vomiting without advice from poison control center. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content doesn't get into the lungs. Do not use mouth-to-mouth method if victim ingested the substance. Induce artificial respiration with the aid of a pocket mask equipped with a one-way valve or other proper respiratory medical device.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Narcosis. Headache. Dizziness. Nausea, vomiting. Behavioral changes. Decrease in motor functions.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Keep victim warm. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	Take off immediately all contaminated clothing. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water fog. Alcohol resistant foam. Carbon dioxide (CO ₂). Dry chemical powder, carbon dioxide, sand or earth may be used for small fires only.
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may rupture when exposed to heat or flame. This product is a poor conductor of electricity and can become electrostatically charged. If sufficient charge is accumulated, ignition of flammable mixtures can occur. This liquid may accumulate static electricity when filling properly grounded containers. Static electricity accumulation may be significantly increased by the presence of small quantities of water or other contaminants. Material will float and may ignite on surface of water. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA.
Fire fighting equipment/instructions	In case of fire: Stop leak if safe to do so. Do not move cargo or vehicle if cargo has been exposed to heat. Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up.

Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol. Contents under pressure. Pressurized container may rupture when exposed to heat or flame.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Remove all possible sources of ignition in the surrounding area. Keep out of low areas. Many gases are heavier than air and will spread along ground and collect in low or confined areas (sewers, basements, tanks). Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe mist or vapor. Emergency personnel need self-contained breathing equipment. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Use appropriate containment to avoid environmental contamination. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Stop leak if you can do so without risk. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. This product is miscible in water. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Following product recovery, flush area with water. Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination. For waste disposal, see section 13 of the SDS.
Environmental precautions	Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Minimize fire risks from flammable and combustible materials (including combustible dust and static accumulating liquids) or dangerous reactions with incompatible materials. Handling operations that can promote accumulation of static charges include but are not limited to: mixing, filtering, pumping at high flow rates, splash filling, creating mists or sprays, tank and container filling, tank cleaning, sampling, gauging, switch loading, vacuum truck operations. Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. Do not breathe mist or vapor. Do not taste or swallow. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Avoid prolonged exposure. When using, do not eat, drink or smoke. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Should be handled in closed systems, if possible. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Wash contaminated clothing before reuse. Observe good industrial hygiene practices.
Conditions for safe storage, including any incompatibilities	Level 3 Aerosol. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50 °C/122 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Avoid spark promoters. Store in a well-ventilated place. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m3

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
		30000 ppm
	TWA	9000 mg/m3
		5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	STEL	328 mg/m3
		250 ppm
	TWA	262 mg/m3
		200 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	STEL	15000 ppm
	TWA	5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation respecting occupational health and safety)

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m3
		30000 ppm
	TWA	9000 mg/m3
		5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	STEL	328 mg/m3
		250 ppm
	TWA	262 mg/m3
		200 ppm

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)

Components	Type	Value
carbon dioxide (CAS 124-38-9)	15 minute	30000 ppm
	8 hour	5000 ppm
methanol (CAS 67-56-1)	15 minute	250 ppm
	8 hour	200 ppm

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components	Value	Determinant	Specimen	Sampling Time
methanol (CAS 67-56-1)	15 mg/l	Methanol	Urine	*

* - For sampling details, please see the source document.

Exposure guidelines

Canada - Alberta OELs: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

Canada - British Columbia OELs: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

Canada - Manitoba OELs: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

Canada - Ontario OELs: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

Canada - Quebec OELs: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

Canada - Saskatchewan OELs: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

US ACGIH Threshold Limit Values: Skin designation

methanol (CAS 67-56-1)

Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls

Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eye/face protection

Wear safety glasses with side shields (or goggles).

Skin protection

Hand protection

Wear protective gloves such as: Nitrile. Rubber.

Other

Wear appropriate chemical resistant clothing.

Respiratory protection

If engineering controls are not feasible or if exposure exceeds the applicable exposure limits, use a NIOSH-approved cartridge respirator with an organic vapor cartridge. Use a self-contained breathing apparatus in confined spaces and for emergencies.

Thermal hazards

Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations

Observe any medical surveillance requirements. When using do not smoke. Keep away from food and drink. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state

Liquid.

Form

Aerosol.

Color

Colorless.

Odor

Pungent.

Odor threshold

Not available.

pH

Not available.

Melting point/freezing point

-144 °F (-97.8 °C) estimated

Initial boiling point and boiling range

148.5 °F (64.7 °C) estimated

Flash point

54 °F (12.2 °C) Tag Closed Cup

Evaporation rate

Fast.

Flammability (solid, gas)

Not available.

Upper/lower flammability or explosive limits

Flammability limit - lower (%)

2.6 % estimated

Flammability limit - upper (%)	36 % estimated
Vapor pressure	3272.4 hPa estimated
Vapor density	1.1 (air = 1)
Relative density	0.84 estimated
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Completely soluble.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	725 °F (385 °C) estimated
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Percent volatile	94.4 % estimated

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Conditions to avoid	Heat. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents. Aluminum.
Hazardous decomposition products	Carbon oxides. Formaldehyde.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	Toxic if inhaled.
Skin contact	Toxic in contact with skin.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Toxic if swallowed. Causes damage to organs by ingestion. Even small amounts (30-250 ml methanol) may be fatal. Symptoms are stomach ache, nausea, vomiting, dullness, visual disorder and blindness.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Narcosis. Headache. Dizziness. Nausea, vomiting. Behavioral changes. Decrease in motor functions.
---	---

Information on toxicological effects

Acute toxicity	Toxic if inhaled. Toxic in contact with skin. Toxic if swallowed.
-----------------------	---

Components	Species	Test Results
methanol (CAS 67-56-1)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	12800 mg/kg

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Skin corrosion/irritation	Prolonged skin contact may cause temporary irritation.
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Respiratory or skin sensitization	
Respiratory sensitization	Not a respiratory sensitizer.
Skin sensitization	This product is not expected to cause skin sensitization.
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.
Carcinogenicity	Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Reproductive toxicity	Suspected of damaging fertility.
Specific target organ toxicity - single exposure	Causes damage to organs (central nervous system, eyes) by ingestion.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Not classified.
Aspiration hazard	Not an aspiration hazard.
Chronic effects	Prolonged exposure may cause chronic effects.

12. Ecological information

Ecotoxicity The product is not classified as environmentally hazardous. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment.

Components	Species	Test Results
methanol (CAS 67-56-1)		
Aquatic		
Crustacea	EC50	Water flea (<i>Daphnia magna</i>) > 10000 mg/l, 48 hours
Fish	LC50	Fathead minnow (<i>Pimephales promelas</i>) > 100 mg/l, 96 hours

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Persistence and degradability

Bioaccumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)

methanol -0.77

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Contents under pressure. Do not puncture, incinerate or crush. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal. Do not re-use empty containers.

14. Transport information

TDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS, flammable, containing substances in Class 6.1, packing group III
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	6.1(PGIII)
Packing group	Not applicable.
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Special provisions	80

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	6.1(PGIII)
Packing group	Not applicable.
ERG Code	10P
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only	Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1950
UN proper shipping name Aerosols, flammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Transport hazard class(es)
Class 2.1
Subsidiary risk 6.1(PGIII)
Packing group Not applicable.
Environmental hazards
Marine pollutant No.
EmS F-D, S-U
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TDG**15. Regulatory information**

Canadian regulations This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

carbon dioxide (CAS 124-38-9)

Ontario. Toxic Substances. Toxic Reduction Act, 2009. Regulation 455/09 (July 1, 2011)

methanol (CAS 67-56-1)

Precursor Control Regulations

Not regulated.

International regulations**Stockholm Convention**

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

carbon dioxide (CAS 124-38-9) Listed.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Yes
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Yes
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	No
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
Taiwan	Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI)	No
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)
A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other information

Issue date	09-06-2019
Version #	01
Further information	CRC # 638/1002679
Disclaimer	The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. This information is accurate to the best of CRC's knowledge or obtained from sources believed by CRC to be accurate. Before using any product, read all warnings and directions on the label. For further clarification of any information contained on this (M)SDS consult your supervisor, a health & safety professional, or CRC Canada Co..
Revision information	Product and Company Identification: Product Codes Accidental release measures: Personal precautions, protective equipment and emergency procedures Accidental release measures: Methods and materials for containment and cleaning up Handling and storage: Precautions for safe handling Handling and storage: Conditions for safe storage, including any incompatibilities Physical & Chemical Properties: Multiple Properties Physical and chemical properties: Oxidizing properties Physical and chemical properties: Explosive properties Transport Information: Agency Name, Packaging Type, and Transport Mode Selection Other information: Disclaimer GHS: Classification



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	Dégivreur en aérosol pour pare-brise Ice-Off™ - 340 g
Autres moyens d'identification	
Code de produit	No. 75346 (Item# 1006379)
Usage recommandé	Fait fondre la glace sur les pare-brises
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabriqués ou vendus par:	
Nom de la société	CRC Canada Co.
Adresse	83 Galaxy Blvd Unité 35 - 37 Toronto, ON M9W 5X6 Canada
Téléphone	
Information générale	416-847-7750
Urgence 24 heures (CHEMTREC)	800-424-9300 (Canada)
Site Web	www.crc-canada.ca
Courriel	Support.CA@crcindustries.com

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables Gaz sous pression Dangers physiques non classifiés ailleurs	Catégorie 1 Gaz comprimé Catégorie 1
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, voie orale Toxicité aiguë, par contact cutané Toxicité aiguë, par inhalation Toxicité pour la reproduction Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique (orale)	Catégorie 3 Catégorie 3 Catégorie 3 Catégorie 2 Catégorie 1 (système nerveux central, les yeux)
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion. Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Toxique par inhalation. Susceptible de nuire à la fertilité. Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central, les yeux) par ingestion.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ces précautions seules ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Ne pas perforez ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Stockage

Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Méthanol		67-56-1	80 - 100
dioxyde de carbone		124-38-9	3 - 7
de l'eau		7732-18-5	3 - 7

Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire approprié.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Narcole. Maux de tête. Vertiges. Nausée, vomissements. Changements de comportement. Diminution des fonctions motrices.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
-------------------------------	---

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Dioxyde de carbone (CO ₂). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas déplacer la cargaison ou le véhicule si la cargaison a été exposée à la chaleur. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Risques d'incendie généraux	Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources possibles d'ignition dans la zone environnante. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ce produit est miscible dans l'eau. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 3.
Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce produit peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m ³
		30000 ppm
	TWA	9000 mg/m ³
		5000 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	STEL	328 mg/m ³
		250 ppm
	TWA	262 mg/m ³
		200 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	15000 ppm
	TWA	5000 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	30000 ppm
	TWA	5000 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	STEL	54000 mg/m3
		30000 ppm
	TWA	9000 mg/m3
Méthanol (CAS 67-56-1)	STEL	5000 ppm
		328 mg/m3
	TWA	250 ppm
		262 mg/m3
		200 ppm

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	15 minutes	30000 ppm
	8 heures	5000 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	15 minutes	250 ppm
	8 heures	200 ppm

Valeurs biologiques limites**Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Méthanol (CAS 67-56-1)	15 mg/l	Méthanol	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition**Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée**

Méthanol (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)

Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants de protection en: Nitrile. Caoutchouc.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire

S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide.

Forme

Aérosol

Couleur

Incolore.

Odeur

Piquante.

Seuil olfactif

Non disponible.

pH

Non disponible.

Point de fusion et point de congélation

-97.8 °C (-144 °F) estimation

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

64.7 °C (148.5 °F) estimation

Point d'éclair

12.2 °C (54 °F) TVC

Taux d'évaporation

Rapide.

Inflammabilité (solides et gaz)

Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) 2.6 % estimation

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) 36 % estimation

Tension de vapeur

3272.4 hPa estimation

Densité de vapeur

1.1 (Air = 1)

Densité relative

0.84 estimation

Solubilité

Solubilité (eau)

Complètement soluble.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-inflammation

385 °C (725 °F) estimation

Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Pourcentage de matières volatiles	94.4 % estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Chaleur. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Aluminium.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Formaldéhyde.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toxique par inhalation.
Contact avec la peau	Toxique par contact cutané.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes par ingestion. Même de petites quantités (30-250 ml de méthanol) peuvent être mortelles. Les symptômes sont des maux d'estomac, des nausées, des vomissements, de la somnolence, des troubles visuels et la cécité.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Narcose. Maux de tête. Vertiges. Nausée, vomissements. Changements de comportement. Diminution des fonctions motrices.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Toxique par inhalation. Toxique par contact cutané. Toxique en cas d'ingestion.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Méthanol (CAS 67-56-1)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	12800 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central, les yeux) par ingestion.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Méthanol (CAS 67-56-1)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	> 100 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

Méthanol -0.77

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser les récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS, inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III
Classe de danger relative au transport
Classe 2.1
Danger subsidiaire 6.1(PGIII)
Groupe d'emballage Sans objet.
Précautions spéciales pour l'utilisateur Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.
Dispositions particulières 80

IATA

UN number UN1950
UN proper shipping name Aerosols, flammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Transport hazard class(es)
Class 2.1
Subsidiary risk 6.1(PGIII)
Packing group Not applicable.
ERG Code 10P
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Other information
Passenger and cargo aircraft Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1950
UN proper shipping name Aerosols, flammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Transport hazard class(es)
Class 2.1
Subsidiary risk 6.1(PGIII)
Packing group Not applicable.
Environmental hazards
Marine pollutant No.
EmS F-D, S-U
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TMD**15. Informations sur la réglementation**

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)

Méthanol (CAS 67-56-1)

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux**Convention de Stockholm**

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

Inscrit.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	06-Septembre-2019
Version n°	01
Autres informations	CRC # 638/1002679
Avis de non-responsabilité	L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux CRC Canada Co..
Informations relatives à la révision	<p>Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise</p> <p>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</p> <p>Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</p> <p>Manutention et stockage: Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</p> <p>Manutention et stockage: Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</p> <p>Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples</p> <p>Propriétés physiques et chimiques: Propriétés comburantes</p> <p>Propriétés physiques et chimiques: Propriétés explosives</p> <p>Renseignements sur le transport : Nom de l'agence, type d'emballage et sélection du mode de transport</p> <p>Autres informations: Avis de non-responsabilité</p> <p>GHS: Classification</p>